



Cantu *Lupi*



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MARNEetGONDOIRE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



LIBERTÉ — ÉGALITÉ FRATERNITÉ



Conseil municipal du 20 novembre 2015

Retrouvez la video de l'intégralité des débats sur le site www.mairie-chanteloup-en-brie.fr

Présents :

M^{mes} Martine BERNADAT, Caroline DUMONT, Meryeme EL ALAOUI, Evelyne HORLAVILLE, Fabienne GILLIOT, Pierrette MUNIER, et Lina TRAQUE, MM. Grégory ATTEBA, Ali BOUCHAMA, Toufik HAMDI, Christian JAYET, Georges PAMBOU, Eddie POPOTTE, Thierry ROCHETTE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Bertrand CARLIN (pouvoir Marcel OULÉS).
M. Gilles DAUVERGNE (pouvoir Ali BOUCHAMA).
M. Thierry ROCHETTE (pouvoir Grégory ATTEBA).
M^{me} Gaëlle BOUVIER (pouvoir Christian JAYET).

Absents n'ayant pas donné pouvoir :

Pierre-Marie SOULIS.

Secrétaire de séance : M. Ali BOUCHAMA.

Le Conseil municipal a observé une minute de silence en mémoire des victimes des attentats du 13 novembre 2015.

Procès-verbaux des Conseils municipaux des 19 juin et 26 septembre 2015.

Approuvés à l'unanimité.

FINANCES

Décision Modificative n°02-2015

Adoptée par 16 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions (M^{me} Gaëlle BOUVIER et M. Christian JAYET).

Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel territorial

Autorise à l'unanimité M. le Maire à donner mandat au Centre de

Gestion pour lancer un appel d'offre commun dans le but de retenir une compagnie d'assurance.

Participation financière de la commune de Chanteloup-en-Brie au CLIS de Chessy pour l'année 2015-2016

Autorise à l'unanimité M. le Maire à signer la convention de participation financière.

CAMG

Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Approuvé à l'unanimité le maintien de la CAMG dans ses limites actuelles et **prend acte** des orientations du SDCI pour les autres territoires de Seine-et-Marne.

Approbation du rapport C.L.E.T.C (Commission Locale d'Evaluation et des Transferts de Charges) sur la création d'un service commun relatif à l'application du droit des sols.

Approuvé par 17 voix pour, 1 voix contre (M^{me} Gaëlle BOUVIER) et 0 abstention.

Approbation du rapport de mutualisation des services

Approuvé à l'unanimité.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

QUESTIONS ORALES (article 5 du règlement intérieur et article L 2121-19 du CGCT)

Question de M. Christian JAYET sur la RD5 déviée.

Nous leur souhaitons la bienvenue :



Lehna	BOUHAS	09 juillet 2015
Thiago	LORICOURT	18 juillet 2015
Alan	AFRICA	20 juillet 2015
Sandro	BRAS	29 juillet 2015
Mylan	BORGES DA VEIGA	28 juillet 2015
Keliana	PEREIRA DA LUZ	07 août 2015
Alicia	LANDAIS	18 août 2015
Thaïs	STRAZZA LORTO	20 août 2015
Raphaël	ATZORI BEIGEAUD	08 septembre 2015
Khadidja	ARGHAD	22 septembre 2015
Apolline	TALLON	26 septembre 2015
Maël	DUCHAUFFOUR	01 octobre 2015
Ayoub	NAOUI	08 octobre 2015
Timaël	JOLLY AZAMBOURG	19 septembre 2015
Eden	ALLAYAUD	24 octobre 2015
Julia	RENAULT	31 octobre 2015
Keeméo	GESTIN HA	04 novembre 2015
Liam	DERRIEN	11 novembre 2015
Jason	ABRAHAM DURRANT	20 novembre 2015
Carl	FRASLIN	22 novembre 2015

Nous leur souhaitons nos vœux de bonheur :



Nicolas MAHÉ & Cindy BRACQUEMART	24/07/2015
Ismaël CHELQI & Samia BELKADI	14/08/2015
Julien GUILBERT & Diane MONTAGNIER	05/09/2015
Stéphane GUILLEMIN & Emilie COTREZ	12/09/2015
Alexandre IDIRI & Annabelle LEIBUNDGUTH	03/10/2015
Thierry FRASLIN & Alexandra LEIBUNDGUTH	10/10/2015
Thierry TOUTAIN & Claire GALOUZEAU	17/10/2015

Ils nous ont quittés :



Georges	GOBERT	26/06/2015
Madeleine	CLAVEAU	13/07/2015
François	DÉMERIN	19/07/2015
Marie	BONNEMENT	18/07/2015
Maurice	BAUDUIN	01/08/2015
Madeleine	JOUSSET	15/08/2015
Marie-Thérèse	BARON	13/09/2015
Eliane	DISCOURS	29/09/2015
Renée	CAGNON	10/10/2015
Rose	NORET	03/11/2015
Bernard	BECQUERET	28/10/2015
Simone	PAGNY	08/11/2015
Claude	PARQUET	09/11/2015
Raymonde	BAUSSANT	22/11/2015
Mehdi	KAOUBI	01/12/2015



► **ENFANCE**
Pages 4 et 5

► **CULTURE**
Pages 6

► **RÉVISION DU P.L.U.**
Page 7

► **VIE CITOYENNE**
Page 8

► **TRIBUNE LIBRE**
Page 11



HOMMAGE

L'année 2015 se termine de manière aussi tragique qu'elle avait commencé. En janvier et en novembre, la France aura subi les attaques mortelles d'un terrorisme aveugle, dont le but évident est d'ébranler notre Démocratie et d'abattre nos valeurs républicaines.

En janvier, à travers l'attentat contre Charlie-hebdo, c'est la liberté d'expression que l'on tentait d'assassiner. En novembre, en frappant aveuglément une salle de spectacle et des lieux de convivialité, symboles de notre mode vie, ce sont ceux-ci que les terroristes voulaient détruire.

Bien que touchée dans sa chair, notre Nation a su montrer sa cohésion, sa solidarité et son attachement à ses valeurs républicaines, de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

A l'heure où nous vivons une période difficile de notre histoire, inspirons-nous de ces moments d'intense émotion et d'union nationale pour que dans notre vie quotidienne nous évitions le repli sur nous-même en continuant à mener une vie normale.

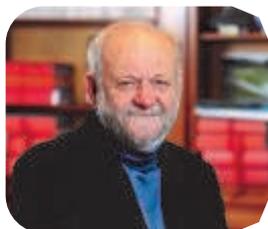
C'est le meilleur hommage que nous puissions rendre à toutes les victimes des attentats terroristes tant en France, que partout dans le monde.

Bonne lecture de votre *Cantu-Lupi*.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Marcel OULÉS,
Maire

HOMMAGES À



Michel Chartier, élu et Maire de Collégien de 1989 à 2015, Président de la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire de 2001 à 2015, décédé le 28 septembre dernier des suites d'une longue maladie.

Michel Chartier était âgé de 69 ans.



Bernard Becqueret, élu et Maire-adjoint à l'urbanisme et aux travaux de Chanteloup-en-Brie de 1995 à 2014, décédé le 28 octobre dernier des suites d'une longue maladie.

Bernard Becqueret était âgé de 69 ans.

Soyons attentifs tous ensemble

Articles rédigés par :
Grégory ATTEBA,
Adjoint chargé des affaires scolaires

Instauré après les attentats de janvier dernier, le plan Vigipirate est toujours à son niveau maximum avec la prolongation de l'état d'urgence jusqu'au 29 février 2016, suite aux attentats du 13 novembre. Les barrières sont donc maintenues aux abords des écoles et du centre de loisirs. Il a été demandé aux agents d'animation de renforcer leur vigilance durant les temps d'activités périscolaires.

Au moment de l'accueil des parents, plus personne n'est autorisé à pénétrer et circuler librement dans les locaux au-delà du seuil d'accueil. Il est maintenant obligatoire de signer la feuille d'émargement lors de la reprise des enfants.

Au niveau des écoles, les directrices doivent appliquer les consignes du rectorat qui imposent que les entrées et sorties soient filtrées.

Nous sommes conscients du désagrément que cela engendre, mais nous avons tous, le devoir d'être vigilants et attentifs. Sans sombrer dans la psychose, c'est au travers de notre comportement responsable que nous pourrions continuer à vivre en sécurité, de manière normale.



Sécurité aux abords des écoles

Le Cantou et Le Loupiot

Aux abords des écoles...



Nous sommes régulièrement interrogés par des parents qui s'émeuvent de problèmes de stationnement anarchique et de vitesse autour des écoles. A cela s'ajoute aujourd'hui celui des chiens que les maîtres attachent à la grille de l'école et laissent seuls pendant qu'ils accompagnent leurs enfants vers les classes.

Quelques mesures existent déjà concernant le stationnement puisqu'il est, depuis la rentrée dernière, totalement interdit, notamment au niveau du Cantou, de s'arrêter à proximité de celui-ci, hormis sur les places prévues à cet effet. Il est aussi demandé régulièrement aux forces de police d'intervenir pour verbaliser les contrevenants aux règles du code de la route.

Seront inscrites au budget 2016 des

mesures physiques, comme la création de zones 30 et la pose de ralentisseurs aux abords des deux écoles.

La sécurité c'est l'affaire de tous ! Parents pensez-y en déposant ou en accompagnant vos enfants, évitez le stationnement en double file, ralentissez à proximité des écoles.

Pour les propriétaires de chiens, ceux-ci sont sous leur entière responsabilité. Ils ne doivent pas être abandonnés sur la voie publique, ni attachés seuls, même pour deux minutes. Pour certaines races ils doivent être muselés et déclarés en mairie.

Le civisme c'est aussi l'affaire de tous !

La commune a changé de prestataire de service pour l'entretien des locaux scolaires. Ce marché d'un an pour l'instant s'est mis en place à compter du 1^{er} septembre 2015.

A plusieurs reprises, M. Hamdi, Adjoint délégué aux travaux est intervenu auprès de notre prestataire afin de pallier les dysfonctionnements relevés.

C'est aussi pour cela que nous avons conviés les directrices d'écoles et les enseignants à une réunion de concertation et d'échanges, au retour des congés d'automne.

Si les enseignants du Cantou ont accepté ce dialogue avec M. Lemaitre, coordinateur de la société Europe Services Propreté, M. Martin, responsable des services techniques, M. Moindrot, Directeur Général des Services, M. Hamdi et moi-même, il n'a pas été possible de mettre en place cette réunion avec le Loupiot, l'équipe enseignante ne souhaitant pas y participer. C'est regrettable !

Je veux donc rassurer les parents du Cantou et du Loupiot,

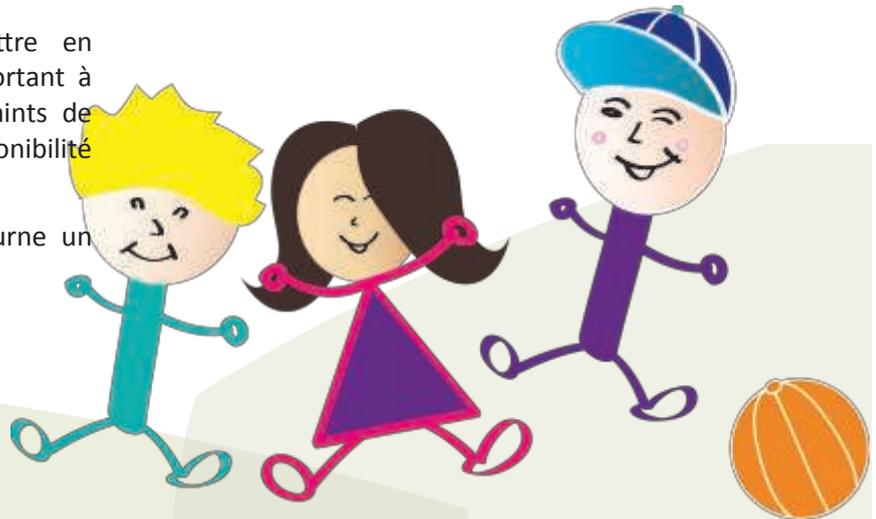
les élus et le responsable des services techniques font le nécessaire depuis le début de ce mandat, pour que la propreté des deux écoles soit de qualité constante en s'assurant que le ménage soit réalisé en conformité avec les dispositions du cahier des charges validé avec l'entreprise titulaire du marché.



A propos des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Au-delà de la difficulté technique de mettre en application les dispositions de la loi se rapportant à l'instauration des NAP, nous sommes hélas contraints de différer leur mise en place en raison de l'indisponibilité momentanée de la Directrice.

Nous regrettons ce nouveau contretemps qui ajourne un projet qui tient à cœur à toute l'équipe d'animation.



Elections des parents d'élèves

Comme chaque année au mois d'octobre se sont déroulées les élections des représentants des parents d'élèves pour chacune des deux écoles.

Nous ne disposons que de résultats partiels, fournis par l'APEDEC, seule organisation locale à présenter des candidats.

Aucun résultat ne nous a été fourni sur l'école du Cantou. En ce qui concerne Le Loupiot les chiffres communiqués sont les suivants :

- ◆ Inscrits : 516.
- ◆ Votants : 88.
- ◆ Quelques bulletins blancs non quantifiés.
- ◆ Participation très faible : 17 %.

La culture, rempart contre la barbarie et l'obscurantisme

A l'heure où ces lignes sont écrites, nous sommes encore sous le choc des tragiques attentats de Paris et de Saint-Denis.

Les vingt-huit ministres de la culture de l'Union Européenne affirment dans une déclaration commune : *« face à cette violence et aux tentatives de bouleverser nos modes de vie, nos convictions et nos libertés, la culture, encore davantage que par le passé, a une contribution cruciale à fournir en faveur de l'ouverture des esprits, de la tolérance, du dialogue interculturel, de l'intégration et du respect de l'autre [...] ».*

« La culture c'est aussi une façon dont nous donnons collectivement du sens à notre existence et de la profondeur à nos vies ». Ministère de la Culture.

Dans ce contexte singulier, la commune a annulé la nuit des mots vivants, le traditionnel marché de Noël et le concert de l'Avent, programmés en novembre.

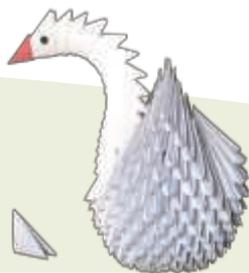
Prochainement, vous aurez la possibilité de participer à d'autres actions culturelles.

Origami, papiers décorés, cartes à gratter et saltimbanques sur la scène Van Dongen.

L'atelier arts plastiques, fin décembre, se transformera en fabrique de Noël. Réalisez de vos mains des cartes de vœux aquarellées, sapins en papier plié et collages pomme de pin. Le premier groupe du matin est déjà complet, mais vous pouvez encore inscrire vos enfants l'après-midi.

En février, nous ferons la connaissance de la *Compagnie Ombre et Lumière* pour une représentation exceptionnelle et en mars nous laisserons la place aux artistes de la 38^e exposition de peintures et sculptures sur le thème « *Métamorphose* ».

Continuons d'être curieux, partageons les émotions du spectacle vivant, celles de la musique et des arts.



Yves BUTEAU,
Responsable des activités culturelles

NOËL au CCAS

Vendredi 11 décembre, l'équipe du CCAS, composée d'élus et de bénévoles, recevait à la salle Van Dongen, les anciens de Chanteloup, pour le traditionnel goûter de Noël.

Dans une salle des fêtes joliment décorée, près d'une centaine de nos aînés est venue, en compagnie du Maire, M. Marcel Oulés, passer un agréable après-midi animé par cinq musiciens de la formation musicale de Marne-et-Gondoire, Tutti Quanti, sous la direction de Guiseppe Francomano.

Tout en dégustant les délices salés et sucrés qui leur étaient offerts, ils furent nombreux à se lancer sur la piste de danse pour des valse, tangos, rock et madison endiablés.

Malgré un agenda chargé, M. Eduardo Rihan Cypel, Député de la circonscription, est venu saluer et partager un peu de son temps avec nos anciens.



La rédaction



Plan Local d'Urbanisme de Chanteloup-en-Brie

La commune de Chanteloup-en-Brie s'est dotée en décembre 2004, d'un PLU.

Celui-ci a fait l'objet d'une modification en septembre 2008.

En juin 2015, le Conseil municipal en a voté la révision. Au terme de l'étude, ce document remplacera l'actuel PLU comme base réglementaire pour toute demande d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.).

Aujourd'hui, la commune a retenu le cabinet C.D.H.U (Conseil Développement Habitat Urbanisme) et lance les études d'élaboration. Cette procédure s'étalera sur une période de deux ans. Dans ce cadre, vous êtes invités à nous faire part de vos remarques, suggestions ou demandes. Pour cela, la mairie met à votre disposition un registre de concertations. Celui-ci est disponible en mairie aux dates et heures d'ouverture au public.

Que contient le PLU ?

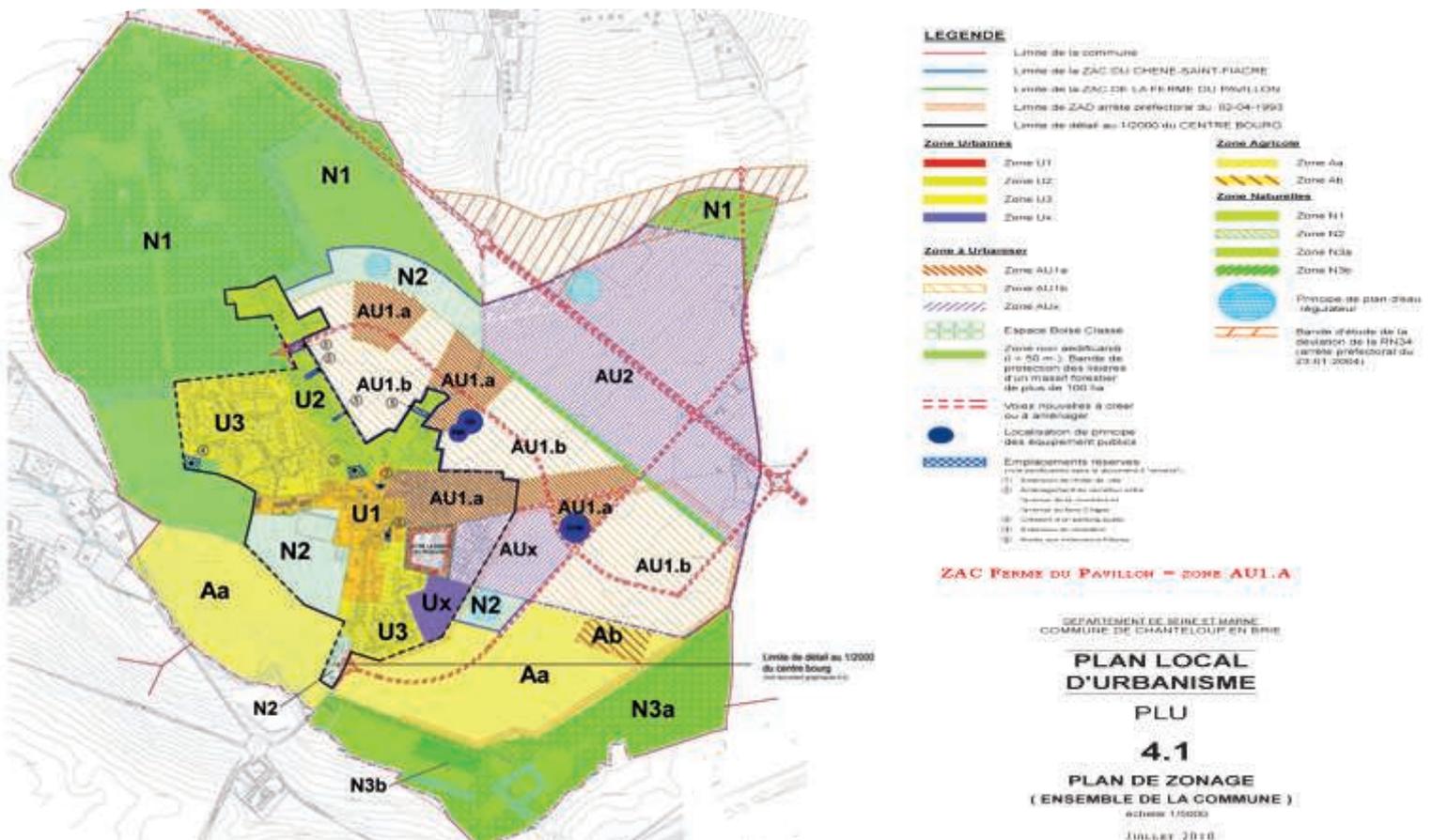
Le PLU est composé de pièces écrites, de pièces graphiques et d'annexes. La première pièce est le rapport de présentation, qui analyse l'état initial de l'environnement et le fonctionnement urbain de la commune. Il pose donc le diagnostic de celle-ci.

La seconde pièce, la plus importante, est le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Il s'agit d'un document définissant les objectifs communaux en termes d'aménagement, d'environnement, d'urbanisme, d'habitat, de services, loisirs, tourisme. Véritable clé de voûte du PLU, ce document d'objectifs se traduit au travers d'un règlement graphique et d'un règlement écrit.

Le règlement graphique, plan de zonage, définit des zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles. Pour chacune de ces zones, un règlement propre est rédigé. Il fixe les utilisations et occupations du sol autorisées, les principes d'implantation, les aspects architecturaux et techniques des constructions.

En conclusion, le PLU comporte des Orientations d'Aménagement et de Programmation. Il s'agit de documents définissant les grandes lignes d'un projet d'aménagement des zones à urbaniser. Il prend en compte les objectifs du PADD et les traduit de manière localisée, en termes d'accessibilité, d'habitat, de cadre de vie, de paysage.

Marcel OULÉS,
Maire.



Exposition sur la Grande Guerre

Mercredi 11 novembre, après la cérémonie sur la Place des Droits de l'Homme, l'exposition sur la première guerre mondiale a eu lieu dans la salle des fêtes, avec l'active participation de M. Pierre Le Gallic.

En introduction, quatre habitants de Chanteloup-en-Brie ont témoigné sur la participation à la Grande Guerre de leurs grands-pères (M. Daniel Bordais et M. Michel Chataigner) et arrière-grands-pères (M. Alain Yana et M. Bertrand Carlin). Le Comité Vie Citoyenne, tient à les remercier et à lancer un appel à témoignages : si vous disposez de photos et/ou d'objets, faites-vous connaître auprès de la Mairie pour témoigner à votre tour le 11 novembre 2016.

Jeudi 12 novembre, les élèves des classes de CM2 sont venus visiter l'exposition, accompagnés de leurs professeurs des écoles. Ils ont posé de nombreuses questions et montré leur fort intérêt. Nous sommes fiers de nos jeunes habitants, eux aussi très impliqués dans le devoir de mémoire envers nos anciens combattants. Nous remercions la Directrice et les enseignants pour leur participation.

Extraits déposés par nos jeunes concitoyens sur le livre d'Or :
Camille : *"Je trouve que c'est très touchant et passionnant"*.

Diana : *"L'exposition était super bien et magnifique. J'ai vu des choses incroyables"*.

Léa : *"J'ai adoré, il y avait beaucoup de choses intéressantes. Ça me touche"*.

Wiam : *"J'ai beaucoup aimé cette exposition, les photos et la vidéo avec les témoignages et on apprend plein de trucs. C'est génial. Bon travail !! Bravo !!!"*.

Fatima : *"J'ai beaucoup aimé cette exposition car c'est la première fois que j'en fait une ! C'est Super ! Merci à vous tous !"*

Yassa : *"L'exposition est superbe et ça me touche beaucoup."*

May Linh : *"J'ai beaucoup aimé l'exposition parce que ça ma beaucoup ému et que il y avait beaucoup de choses anciennes"*.

Orlane : *"Je trouve que l'exposition est très intéressante, car on nous présente ce qui s'est passé avant, on nous raconte en tout cas, c'est bien et voilà mon avis. Merci à tous de nous apprendre une chose importante !"*

Caroline DUMONT
Déléguée à la Vie Citoyenne



Commémoration officielle
Place des Droits de l'Homme



Visites scolaires
Des élèves du Loupiot



Présentation de l'exposition
Sur la Grande Guerre



Suite au décès du Président Michel Chartier et aux élections de Bussy-Saint-Georges, la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire a élu son nouveau Président en la personne de M. Jean-Paul Michel, Maire de Lagny-sur-Marne. Le bureau communautaire est composé de 18 conseillers (1 par commune) dont 11 Vice-Présidents :

RANG	NOM	DELEGATIONS
1 ^{ère}	Pierrette Munier, 1 ^{ère} adjointe à Chanteloup-en-Brie	Personnel - Finances
2 ^{ème}	Christian Robache, Maire de Montévrain	Mutualisation
3 ^{ème}	Sinclair Vouriot, Maire de Saint-Thibault-des-Vignes	Transport - ZAE
4 ^{ème}	Roland Harlé, Maire de Pomponne	Numérique
5 ^{ème}	Laurent Delpech, Maire de Dampmart	Eau et assainissement
6 ^{ème}	Edwige Lagouge, 1 ^{ère} Adjointe à Collégien	Musique et Culture en Marne-et-Gondoire
7 ^{ème}	Frédéric Nion, Maire de Conches	Sécurité, prévention et Politique de la ville
8 ^{ème}	Laurent Simon, Maire de Chalifert	Bords de Marne
9 ^{ème}	Patrick Maillard, Maire de Jossigny	Environnement - agriculture
10 ^{ème}	Pascal Leroy, Maire de Carnetin	Développement économique - emploi
11 ^{ème}	Thibaud Guillemet, Maire de Thorigny	Transition énergétique Développement Durable

La bibliothèque de Chanteloup se situe à la maison Cartier-Bresson. La lecture publique possède 3 000 romans, 600 biographies, un fonds Cartier Bresson composé de 5 beaux livres, un fonds Seine-et-Marne ainsi qu'une salle lecture enfants (+ 2 000 livres). Soit plus de 6 000 livres en prêt. Chaque mois un bibliobus passe dans la ville.

L'inscription est gratuite et donne droit à la possibilité d'emprunter des documents durant 15 jours.



Pierrette MUNIER,
1^{ère} Vice-Présidente



Dojo Chanteloup Club

ASSOCIATIONS

Bonjour à toutes et à tous. Cette année encore, le Dojo Chanteloup Club est heureux de voir revenir ses adhérents et d'en accueillir de nouveaux. En raison des modifications des rythmes scolaires, nous avons ouvert des créneaux pour les petits le samedi après-midi qui, pour notre plus grand plaisir et le vôtre, rencontrent un grand succès.

Lors des vacances de la Toussaint, nous avons de nouveau proposé un stage à nos adhérents. Les enfants ont alors pu profiter de trois après-midi de multisport et de judo, encadrés par notre professeur Séverine Bavay et par trois de nos adhérentes : Naolen Wiart, Anne-Hélène Bailly et Emilie Guix. En ce qui concerne les adultes, les adhérents se sont vus proposer un stage en Tai-Chi-Chuan encadré par Serge Hong, en judo avec Séverine Bavay, ainsi qu'en Jujitsu avec Clément Olianas. Ces différents stages ont connu un franc succès, c'est pourquoi nous réitérerons lors des vacances d'avril.

Une autre nouveauté, depuis la rentrée, les adultes adhérents participent à des entraînements de masse organisés

par la ligue de judo, avec la participation des clubs de Seine et Marne, ce qui permet d'aborder le judo autrement et de faire de nouvelles rencontres sportives.

Enfin, nous sommes heureux de vous annoncer que votre club à une nouvelle page internet :

www.dojochanteloup.com ainsi qu'une page facebook : Dojo Chanteloup Club, sur lesquelles vous pourrez trouver toutes nos infos et nos événements.

Enfin, je souhaite remercier tous nos bénévoles ainsi que les membres du bureau qui s'investissent chaque jour pour le bon fonctionnement de notre club.

En leur nom et au mien, je vous souhaite à toutes et à tous de très joyeuses fêtes de fin d'année et espère que la nouvelle année 2016 sera riche en événements sportifs.

Florent SALMON,
Président du Dojo Chanteloup Club



RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

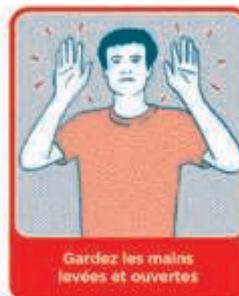
AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER *si c'est impossible* 2/ SE CACHER



3/ ALERTE

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**



Pour en savoir plus : www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste



Chanteloup 2020, avec vous pour vous

1918. « **Plus jamais ça !** » : tel était le slogan repris par toute l'Europe après les horreurs de la première guerre mondiale.

2015. Alors qu'aux quatre coins de la planète, en mémoire des femmes, des hommes et des enfants fauchés par les atrocités de la guerre, nous venions de commémorer la fin de ce premier conflit planétaire, et particulièrement ici à Chanteloup, dans le cadre d'une belle cérémonie du souvenir et de la transmission, ponctuée de témoignages forts de descendants de Poilus, le pays a été de nouveau touché en plein cœur par la folie de quelques hommes qui ne méritent même pas d'être nommés.

Tandis que cette année va se refermer aussi sinistrement qu'elle s'est ouverte, nous avons aussi tous envie de crier « **Plus jamais ça !** ».

Il est de notre devoir de garder confiance en l'avenir, pour nous, mais surtout pour nos générations futures. Un futur qui devra nécessairement se construire sur des valeurs citoyennes d'entre-aide, de solidarité, de partage, de préservation de notre planète et de notre environnement, d'humanisme. Ce sont les valeurs essentielles pour coexister paisiblement, à quelques niveaux que ce soit.

Nous tous, citoyens, devons transmettre ces valeurs à nos enfants.

Nous, élus de la République, avons en plus un devoir d'exemplarité, pour, qu'en ces périodes de doute, où la tentation du repli sur soi est manifeste, ne transigions sur les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité qui nous unissent, et devons les faire demeurer le plus longtemps possible. Cette belle devise de notre République, orne fièrement, depuis cet été, les façades de nos écoles.

Avant d'accueillir une année 2016 que nous espérons remplie de bonheur pour tous, nous vous souhaitons de passer une période de fin d'année heureuse, entourés de vos familles et de vos proches.

Les élus de la majorité municipale

Chanteloup en Brie notre village

Ces premiers mots pour parler des événements dramatiques qui ont endeuillé notre pays le vendredi 13 novembre.

Toutes nos pensées vont aux familles et proches des victimes. Malgré leurs indolentes souffrances, elles ont su rester dignes, sans esprit vengeur aucune. La réponse d'une grande nation comme la France n'est pas de répondre à la barbarie par la barbarie, mais de continuer de défendre nos valeurs de liberté et de fraternité qui cimentent notre société et notre république. Il ne s'agit pas pour nous de livrer une guerre de civilisation contre ceux qui ont lâchement tué, des jeunes, des femmes, des hommes de toutes religions et de toutes origines, car ils ne représentent aucune civilisation. Le défi de nos dirigeants est de continuer à assurer notre sécurité tout en préservant nos libertés et notre démocratie dans un monde en désordre au carrefour de nombreux conflits. Nous sommes une nation forte qui n'a rien à craindre de quelques 10.000 barbares.

Pour revenir à des préoccupations plus locales, nous attirons votre attention sur le projet de la majorité municipale de construire quatre préfabriqués dans les écoles. Les préfabriqués "temporaires" du Loupiot font depuis partie du paysage malgré les promesses fortes lointaines. Au Cantu il faut déjà construire deux préfabriqués alors que cette école n'a été inaugurée qu'en 2009. Sa construction nous ayant coûté près de 10 millions d'euros. A quoi cela sert-il de fabriquer en dur puis de rajouter des préfabriqués? Tout cela constitue un non-sens économique et une injure esthétique.

Si gouverner c'est prévoir, il est temps que nous prenions individuellement et collectivement conscience d'un réel problème de gouvernance à Chanteloup, problème qui essaime d'autres secteurs de la vie locale.

Christian JAYET – Georges PAMBOU
chanteloupenbriennotrevillage@gmail.com

Chanteloup nous rassemble

« Y'a comme un goût amer en nous.
Comme un goût de poussière dans tout.
Et la colère, qui nous suit partout.

Y'a des silences qui disent beaucoup.
Plus que tous les mots qu'on avoue.
Et toutes ces questions, qui ne tiennent pas debout.

Evidemment,
Evidemment,
On danse encore, sur les accords qu'on aimait tant.
Evidemment,
Evidemment,
On rit encore pour des bêtises comme des enfants,
Mais pas comme avant... »

De la musique et un beau texte de Michel Berger dont les mots peuvent raisonner en chacun d'entre nous, plus ou moins fort, selon notre sensibilité et les épreuves rencontrées.

Je souhaite à toutes et à tous, malgré tout, de bonnes fêtes de fin d'année.

Gaëlle BOUVIER
bouvier.gaelle@sfr.fr





Office de Tourisme
Marne-et-Gondoire

2, Rue du chemin de fer
77400 Lagny-sur-Marne
01-60-31-55-70



Horaires d'ouvertures :

Mercredi :
de 14 h à 18 h 30

Vendredi :
de 14 h à 18 h 30

Samedi :
de 10 h à 13 h 30



Calendrier des collectes des encombrants :

- Lundi 21 décembre 2015

PHARMACIE
67 route de la Ferme du Pavillon
01-60-31-15-24

Le lundi de 14 h à 20 h 30 du mardi au samedi
de 9 h à 20 h 30 en journée continue.

Pour rejoindre la pharmacie de garde :
Commissariat de police
9, allée Vieille-et-Gentil - Lagny / Marne.
Tél. : 01-64-12-68-68.



Dr DRUET-CAZAS
48, avenue de la Jonchère
01.64.02.03.97
MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné
Secteur 1

Dr Cam-Anh KHAU
Diplômé de la Faculté de
Médecine de Paris
Médecine Générale

61, route de la Ferme du Pavillon
01-60-36-00-98
Consultations et visites
sur rendez-vous

Chirurgiens Dentistes
M^{me} Laure DAVIAUX
M. Romain Durand
59, route de la Ferme du Pavillon
01-64-66-95-95

Pédicure-Podologue
M^{me} Virginie ORMANDO
59, route de la Ferme du Pavillon
Port. : 06-73-65-79-78

Gaëlle GUERTAU
Ostéopathe
59, route de la Ferme du Pavillon
Tél. : 01-72-84-87-20
Port : 06-09-62-76-08
gaelleguertau.osteopathe@sfr.fr

Cabinet d'infirmier
M^{me} GAUDET - M. PANCALDI
59, route de la Ferme du Pavillon
Port. : 06-64-50-75-09
Port. : 06-16-80-92-72

Opticien Vision Plus
M^{me} Adeline HUMERY
55, route de la Ferme du Pavillon
01-60-31-92-76
Le lundi de 14 h à 19 h 30
Du mardi au samedi de 10 h à 19 h 30

Carrefour Express
M. Jonathan THELLIER
63-65 rte de la Ferme du pavillon
01-64-30-10-86
Du lundi au samedi de 8 h à 21 h
Le dimanche à partir de 9 h.



CHANTELOUP HÔTEL **
Route de la Ferme-du-Pavillon
01-64-30-00-00

www.fbiproservices.net
FBI PRO SERVICES
06.66.54.65.66
Vente de fournitures professionnels

BONDIGUEL
Boulangerie-Pâtisserie
44 et 46, avenue de la Jonchère
01-71-40-64-34

SPEED PIZZA
Pizza, Sandwichs, Plats
60 bis, av. de la Jonchère
01-64-30-30-30
Vente à emporter livraison gratuite 7j/7
De 11 h 00 à 14 h 30 et 18 h 00 à 22 h 30

TABAC JOURNAUX



60 bis, avenue
de la Jonchère
01 60 31 15 09

TAXI CHANTELOUP
M. Eric Bon
06-07-23-50-54



ALLO TAXI CHANTELOUP
M. Cyril Tafforeau
06-67-69-88-60
Taxi 6 places / tous trajets



Notre marché
Epicerie-livraison gratuite
60 bis av. de la Jonchère
01-64-30-25-77
7/7 de 7 h 30 à 21 h.

Vannaren Coiffure
Coiffeuse à domicile
Hommes, Femmes, Enfants
Tél. : 06-52-07-81-06
vannaren@hotmail.fr

SARL APC MARTIAL
Artisan Plombier Chauffagiste
19, Avenue du Bois de Chigny
Tél. : 01-64-02-87-29
Port. : 06-33-42-11-06

Ent. JOLIBERT Christophe
Plombier chauffagiste entretien
23, allée René Poulain
Tél. : 06-03-81-72-71
c.jolibert@sfr.fr
Agrée : P.G

AUTO ECOLE CER
Permis B - AAC
43, av. de la Jonchère
01-64-30-34-88



4 route de la Ferme au Pavillon
77600 Chanteloup-en-Brie
Tél. : 01 64 02 35 60
E-mail : louisa.beaute@gmail.com

Coiffure Clara Andrade professionnelle
Vos salons de coiffure
à Chanteloup-en-Brie
01 60 31 06 02
06 68 52 75 67



CENTRE DE BEAUTÉ



43, avenue de la Jonchère
Marie Coiffure 01 60 31 65 46
Kryss Esthétique 06 79 57 08 10

Camille b.
l'essentiel de la beauté est à la fois à domicile
06 11 04 43 53
comilleb-esthetique.fr

MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 17 h - 19 h

Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h

Vendredi : 9 h 30 - 12 h

Samedi : 9 h 30 - 12 h
(uniquement l'état civil)

Numéros utiles

Secrétariat : 01.64.12.74.50

Comptabilité : 01.64.12.74.51

Cabinet du Maire
et urbanisme : 01.64.12.74.52

Culture : 01.64.12.74.54

Périscolaire : 01.64.12.74.58

Halte garderie : 01.60.54.19.61

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication :

Marcel Oulés, Maire

Groupe de relecture :

Pierrette Munier, Fabienne Gilliot,
Caroline Dumont, Grégory Atteba,
Ali Bouchama, Toufik Hamdi,
Thomas Moindrot.

Coordination : Service Communication

Tél : 01.64.12.74.50

Impression :

Dépôt légal : 1980-3